



Parlons « finances » !

Vous savez que le confinement lié à la première vague de la Covid 19 a eu des répercussions graves sur les finances de notre Eglise et de notre Paroisse. Vos dons, en particulier pour remplacer les quêtes, nous ont beaucoup aidés, mais le re-confinement actuel va à nouveau peser sur notre budget.

Comment puis-je aider ma paroisse,

dans la perspective d'une reprise dès que la situation sanitaire le permettra ?

En faisant un don pour remplacer ce que je donne habituellement à la quête

- ➔ Il est possible de déposer une enveloppe dans la boîte aux lettres de la paroisse (4 avenue des Grésilles à Dijon), avec des espèces ou un chèque à l'ordre de la paroisse St Jean XXIII. Le courrier est relevé régulièrement.
- ➔ On peut envoyer un don par courrier postal (Paroisse St Jean XXIII – 4 avenue des Grésilles – 21000 DIJON)
- ➔ On peut effectuer un virement (demander un RIB au secrétariat)
- ➔ On peut donner par l'intermédiaire de la plateforme **« quete.catholique.fr »**, qui vient d'être remise en service par la Conférence des Evêques de France. Les dons sont reversés aux diocèses, qui eux-mêmes reversent intégralement aux paroisses les sommes qui leur reviennent. **Surtout préciser le diocèse (Dijon) et la paroisse (Saint Jean XXIII).** *Le don est anonyme et aucun reçu fiscal ne sera délivré.*

Merci d'avance de votre générosité et de votre fidélité.

Votre curé, père Jérôme Richon

